

Cher(e) Ami(e) Cafiste,

Tout d'abord, j'espère vous trouver en bonne forme, avec le moral et la santé. En 2021, le CAF IdF, grâce à ses bénévoles, a repris ses activités quasi normalement dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Par ce message, vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association CAF Ile-de-France convoquée le :

mardi 14 décembre 2021 à 19h00

Compte tenu de la situation sanitaire, elle se déroulera sur inscription

(limite ultime d'inscription 14/12 à 16h), à la fois

- en PRESENTIEL

à la Maison des Associations du 14^{ème} arrondissement,

22 rue Deparcieux, 75014 PARIS

Métro : Denfert-Rochereau ou Gaité

(Gestes barrières et gel hydro-alcoolique de rigueur)

- en DISTANCIEL via un lien de connexion Zoom

Les inscrits recevront 1h à l'avance par mail les modalités pour se connecter.

Pour participer, il est impératif de s'inscrire au préalable (limite ultime d'inscription 14/12 à 16h),

via votre espace membre à l'une des « sorties » multi-activités suivantes :

22-AG01 -Assemblée Générale CAF Ile de France en présentiel

(22-AG02 -Assemblée Générale CAF Ile de France en distanciel)

.../...

Ordre du jour

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
- Rapport moral, rapport d'activités
- Rapport financier 2021
- Projet de budget 2022
- Cotisation 2023
- Orientations
- Délégués à l'A.G. fédérale de la FFCAM
- Questions diverses *

* Les éventuelles questions diverses seront à formuler au plus tard 24h à l'avance, via la messagerie [kifaikoi du Président du Club](#)

Tous les membres du CAF IdF à jour de cotisation sont invités à participer à cette assemblée.

Par ailleurs, je profite de ce courrier pour souligner que notre Club vit grâce à l'implication active de près de 200 bénévoles engagés pour animer les activités, mais aussi effectuer de nombreuses tâches administratives indispensables à la vie de notre association. Cela n'empêche que nous sommes à la recherche de compétences variées. N'hésitez pas à vous faire connaître par courrier ou mail auprès de moi. [Contact](#).

Notre club a pour objectif d'apporter une formation pour une pratique autonome ou accompagnée, en sécurité, des activités de montagne, mais aussi de partager une culture dans le respect du milieu montagnard

Nos objectifs, au-delà des activités, concernent toutes les thématiques : le sport, la santé, la formation des pratiquants, une prise en compte des jeunes mineurs, l'aménagement et la protection des milieux. Un tel projet appelle de nombreux moyens humains, mais aussi financiers.

Reconnue d'utilité publique, notre Association est habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à une réduction fiscale de 66% du montant du don sur les revenus de l'année du don.

Le don peut être effectué par courrier au CAF IdF ou bien [don en ligne sur notre site web](#). Un reçu fiscal vous sera adressé pour cette opération.

Ainsi, par un don, vous permettez au Club de réaliser ses objectifs et vous contribuez à la pérennité de l'action entreprise pour rapprocher, par des liens de solidarité et d'amitié, tous les amateurs d'activités de plein air en montagne. Vous concourez ainsi à l'initiation, à la formation de nouveaux adhérents, notamment des jeunes.

Je sais que le CAF IdF peut compter sur tous ses membres pour une participation active à son développement, que ce soit par une contribution bénévole ou par un don financier.

Avec tous mes remerciements et toutes mes amitiés cafistes.

François HENRION, Président du CAF Ile-de-France

